

**VEBRON - Commune****Séance du 08 avril 2024**

<b>Membres en exercice :</b> 11	Date de la convocation: 03/04/2024 <i>huit avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain ARGILIER</i>
<b>Présents : 8</b>	<b>Présents :</b> Jean-Marc AURES, Valérie BLANC, Christine DOUTRES, Ludovic INSALACO, Grégory MAURIN, Pierre MORATI, Nicole TEISSIER, Sylvestre VINCENT
<b>Votants: 8</b>	
<b>Pour: 8</b>	<b>Représentés:</b>
<b>Contre: 0</b>	<b>Excusés:</b> Elsy ROUSSET
<b>Abstentions: 0</b>	<b>Absents:</b> Mélody QUET
	<b>Secrétaire de séance:</b> Christine DOUTRES

## Objet : Délibération pour l'affectation du résultat de fonctionnement - VEBRON 2023 - DE\_046\_2024

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023
  - Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023
  - Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de 145 854,99
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	101 599,57
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	95 224,57
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT</b>	<b>44 255,42</b>
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2023	145 854,99
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2023</b>	<b>145 854,99</b>
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	46 669,36
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	99 185,63

B. DEFICIT AU 31/12/2023	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

présenté par Madame la 1ere adjointe : Christine DOUTRES  
Délibéré par le Conseil Municipal à Vébron, le 8 Avril 2024

Ont signé au registre des délibérations les membres présents ou représentés :  
**Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 22 / AVR. / 2024  
et publié ou notifié



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 22 / AVR. / 2024  
et publié ou notifié

B. DEFICIT AU 31/12/2023	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

présenté par Madame la 1ere adjointe : Christine DOUTRES  
Délibéré par le Conseil Municipal à Vébron, le 8 Avril 2024

Ont signé au registre des délibérations les membres présents ou représentés :  
**Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote**

A collection of approximately seven handwritten signatures in blue ink, scattered across the left and center of the page. The signatures vary in style, with some being highly stylized and others more legible.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 21 AVR 2024  
et publié ou notifié

